L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLÉANS
JEUDI, 29 DECEMBRE 1892.

THEATRE DE L'OPERA.

Au théâtre, fête ne veut pas dire chômage; tout au contraire. Sans l'indisposition de Mme Mounier, la première de *Samson et Dalila* se serait donnée, ce qui aurait fait, si nous comptons bien, quatre spectacles en trois jours. N'importe le public aura été bien servi du dimanche, Noël, au dimanche, Jour de l'An.

A la Noël *Aida* en matinée; le soir, *La Belle*; mardi, *Faust*; aujourd'hui, le matin, *Le Voyage en Chine*; en soirée reprise de *Rigoletto*; après-demain samedi, matinée extraordinaire, avec *Les Surprises du divorce*, que le public redemande et le soir, *Hamlet*.

Enfin *les Huguenots* seront chantés à la matinée du dimanche et pour achever de faire belle part au Jour de l'An, le soir: *Mam'zelle Nitouche*; cette charmante dépense d'esprit—paroles et musique, due à deux talents réels qui, par une triste coïncidence, se sont suivis de bien près dans la tombe: Albert Millaud, F. Hervé qui précéda même Offenbach dans la création de la vraie opérette, à laquelle ce dernier donna bientôt un cadre plus développé et qu'il finit par s'approprier, pour un temps; en attendant les nombreux successeurs ou imitateurs qu'il devait avoir.

Millaud et Hervé sont morts tout récemment et l'on peut bien dire que celui-ci est mort de son art. En effet, il est avéré que l'accueil froid fait par le public parisien à sa dernière partition: *Bacchanale*, avait mis en tumulte sa nature superlativement nerveuse, irritable: et à la lecture d'un compte-rendu quelque peu sardonique, il eut une explosion de colère qui détermina une suffocation à laquelle il succomba.

Si nos souvenirs sont fidèles, *Mlle Nitouche* n'a pas été jouée ici depuis le départ de Mme Judic. Or comme l'exquise artiste n'attira point—et nous sommes quelque peu honteux en le rappelant—la foule autant que le méritait son talent et fin, bonne partie de notre public ne connaît donc pas la pièce qui, conséquemment, aura presque la valeur d'une nouveauté.

Donc voilà une semaine bellement occupée et nous voudrions pouvoir écrire, quand elle prendra fin, que la direction a battu monnaie à chacune de ses soirées et matinées. Elle le mérite.

On sait déjà quels sont les artistes qui paraissent dans le *Voyage en Chine*, *Rigoletto*, *les Huguenots*; on sait aussi que les principaux rôles d'*Hamlet* seront confiés à MM. Chauvreau, Maizac; à Mmes Jan Boyer, Mounier; il ne nous reste donc qu'à faire connaître la distribution de *Mlle Nitouche*; la voici:

Denise	Mme Nazat
Célestin	MM. Davivier
Le Major	Joanne
Fernand de Champlatreux	Contellier
Loriot	Rouvière
Le Directeur	Thomassin
Le Régisseur	Meffre
Gustave, officier	Morales
Robert, "	Chalopin
1er soldat	Blanc
2me soldat	Labarrère
La Supérieure	Mmes Urbain
Corinne	Léa Saïnti
Gimblette	Duvivier
Lydie	G. Bardon
Sylvia	L. Leclerc
La Tourière	Vanden

Théâtre St-Charles.

Nous rappelons aux lecteurs que l'engagement de la troupe lyrique actuellement au St-Charles, est d'une semaine seulement; donc la dernière soirée en viendra après-demain samedi.

En conséquence nous recommandons à tous de l'entendre.

La sort du rang Mme Schirmer Mapleson, artiste sympathique par la voix, par le jeu, par sa physionomie toute mobile, expressive. Elle a retrouvé ici dans le rôle de Fadette (*Friquet*) des *Dragons de Villars*, le succès qu'elle a obtenu en Angleterre et aux Etats-Unis. Elle s'en tire avec talent, avec charme aussi, comme comédienne, comme chanteuse.

Si bien que cet unique ouvrage lui suffit pour une longue campagne; lui vaut du succès partout, et assure à M. Mapleson des recettes fort belles, dont la meilleure part reste, d'ailleurs, à la communauté; car Fadette est la colonelle Mapleson.

A côté d'elle on applaudit aussi quelques jolies voix; et, somme toute, la très distinguée partition de notre ami regretté: Maillart, malgré certaine collaboration que l'on s'y est permise à Londres. C'est là une déplorable manie anglaise, contre laquelle sévirent un jour ou l'autre, nous l'espérons bien, les traités internationaux relatifs aux droits d'auteur.

Pauvre Maillart, lui qui était si sérieusement, si sincèrement, si profondément artiste, que dirait-il en voyant le nom de M. Tito Mattei accolé au sien pour les *Les Dragons de Villars*. C'est trop le cas de rentrer le mot: Les absents ont tort.

Ce soir, septième représentation.

Académie de Musique.

La troupe dirigée par M. Neil Burgess, va bon train. La comédie: *The County Fair* a la même influence ici que partout.

Elle est connue, mais on aime à la revoir; sans doute parce qu'elle est puisée avant tout, dans la vie réelle, et qu'elle produit des effets marqués tout en se tenant dans la vérité vraie. C'est une œuvre honnête et dont l'action se développe en attachant continuellement le spectateur.

Fort intelligents les interprètes et très louable la mise en scène.

Il est là des types remarquablement réussi et le public jubile toujours à la source véritable que fournissent des chevaux de race.

Même spectacle ce soir.

Dimanche 1er janvier: *Charity Ball*, œuvre restée très populaire.

Grand Opera House.

Cette première visite de M. Frank Daniels à la Nouvelle-Orléans lui est des plus heureux. Le rôle qu'il tient dans la comédie-vaudeville: *The Little Puck* est suffi pour assurer la vogue à l'ouvrage. Mais l'amusant comique reçoit la réplique de camarades pleins d'intelligence, et c'est vraiment un ensemble qui a grand entrain.

Little Puck sera répété ce soir.

L'Art.

REVUE BI-MENSUELLE ILLUSTRÉE, Paris, 8, Boulevard des Capucines.

Sommaire du No 685 (1er déc. 1892.)

TEXTE.—*La Comédie d'aujourd'hui*, par P. Lhomme.—*Notes d'art japonais*, par E. Deshayes.—*Notre Bibliothèque.*—*Courrier dramatique*, par Edmond Stoullig.—*Courrier de l'Art.*—*Elie Delaunay* (suite) par P. L.

GRAVURES HORS TEXTE—*La Maison de campagne*, eau-forte de Cl. Faivre, d'après le tableau de Pieter de Hooch.—*Etude d'après nature pour un portrait*, dessin d'Elie Delaunay.

GRAVURES DANS LE TEXTE.—*Portrait de Yoshimasa*, dessin de L. Henry Poteries.—*La Vierge et l'Ange de l'Annonciation*;—*Chanfrein tétière de cheval*;—*Table en noyer*;—*Navette à encens du XIV siècle*;—*Bras de la Mère folle, en faïence de Lyon*, dessins d'Adrien Allmer.—*Elie Delaunay*, médaillon exécuté en 1864, par Henry Chapu.—*Revers de la médaille d'Elie Delaunay*, par J. C. Chaplain membre de l'Institut.—*Deux études de mendiants*, dessins d'Elie Delaunay.—*Le départ*, croquis d'Elie Delaunay.—*Etude d'Elie Delaunay.*—*Jupiter et le Passager*, croquis d'Elie Delaunay.

Le père Noël! quelle poétique et charmante légende que la sienne! Et quelle plus douce joie, pour des parents, que d'entretenir chez leurs tout jeunes enfants la croyance à cette aimable fiction!

—Maman, disait, hier, un joli bébé de trois ans, dont la petite tête travaillait déjà, comment qu'il fait le père Noël pour passer les gros joujoux par le trou de la cheminée?

—Ah! répondit sa mère, le père Noël ne peut pas donner de gros joujoux par la cheminée. C'est [illegible] Aussi, vois tu, il ne faut pas te montrer trop exigeant!

—Moi qui aurais tant voulu avoir mon beau cheval mécanique!

—Peut être faudra-t-il y renoncer.

—Eh bien, non, écoute, m'man, reprit bébé après réflexion, je vais toujours lui demander; et puis, si la cheminée est trop petite, il le fera passer par la fenêtre!

Caline cause avec son voisin, le teinturier:

—Comment avez vous obtenu des étoffes d'un noir aussi brillant? lui dit-il.

—J'ai trempé dans le Panama....

—Malheureux! l'interrompit, vivement, le deux gâteux, n'avouez jamais cela, vous seriez poursuivi!

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 29 Déc. 1892.—Indications pour la Louisiane — Beau temps, vents d'est à sud-est; la température montera.

Température du 28 décembre 1892. Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens No 143 rue du Canal. Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	30	1 au-dessous
Midi	36	2
2 P. M.	42	5
6 P. M.	42	5

Mariages, Naissances et Décès, inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.—William Graves à Mlle Jennie White; George H. Randolt à Mlle Vve John H. W. Taylor. Henry Grieb à Mlle Julia Brown; W. P. Ahrens à Mlle Anna Aitkens; James King à Mlle Annie J. Warren.

NAISSANCES.—Mmes Alphonse F. Galeazzi, un garçon; Thomas Commings, un garçon; E. De Castro, une fille; Salvatore Caserto, un garçon; John B. Baldwin, un garçon; Ernest Meyenberg, un garçon; Otto Hoffer, une fille; G. Provenzano, une fille; Joseph K. Hewcott, un garçon.

DÉCÈS.—Dr W. H. Ballard, 68 ans, rues St-Charles et Washington; Carrie Whitman, 2 ans, 316 rue Calliope; Thomas W. Bothick, 78 ans, 271 rue Camp; Mary Esteve, 13 ans, 310 rue Nord Roman; Mme Veuve Elisa Eunice, 72 ans, rues Clinton et Pearl; Louisa A. Williams, 6 ans, rues Nouvelle-Orléans et Galvez.

Un Mariage.

Nous venons d'assister à une fête véritablement splendide: cérémonie de mariage à la Cathédrale, brillamment ornée et illuminée pour l'occasion; superbe réception à la maison nuptiale; puis, soirée dansante, souper et enfin, bal, qui probablement se continue encore, à l'heure où nous écrivons ces lignes.

Nous voulons parler du mariage de Mlle Anglade avec le Dr Fourgeaud.

A la Cathédrale, foule énorme, comme aux grands jours de fêtes carillonnées. C'est le Très-Rév. Père Mignot qui, après une allocution assez courte, mais éloquente et très émue, à l'adresse des deux époux, leur a donné la bénédiction nuptiale.

Une heure plus tard, vers six heures et demie du soir, nous devions rencontrer à la réception qui avait lieu chez la mère de l'épousée, le même Rév. Père Mignot, accompagnant Mgr. l'archevêque Janssens qui avait bien voulu honorer cette charmante réception de sa présence.

Vers les neuf heures du soir commençait la soirée dansante qui devait être bientôt interrompue par une marche nuptiale, exécutée par l'orchestre et qui était le signal du banquet.

Le docteur et sa nouvelle épouse en tête, toute l'assemblée est montée au premier étage.

Là, dans une chambre immense—nous ne croyons pas qu'il y en ait de pareille étendue à la Nouvelle-Orléans—était dressée, en fer à cheval, une table de quatre-vingt couverts, splendidement illuminée et chargée de mets délicieux, les plus recherchés et des vins des crûs les plus célèbres. Nous y avons rencontré, comme presque partout ailleurs, l'illustre et inévitable Casères, qui s'est surpassé dans cette circonstance, et a prouvé, une fois de plus, qu'il est le véritable Carême de la Nouvelle-Orléans, et qu'il a dans ses veines du sang de Vatel. Pour une dinde truffée manquée, il s'enfoncerait dans le corps trente pouces de fer.

Il faut dire aussi que la résidence —à Paris, on dirait l'Hôtel Anglade — se prête merveilleusement à des fêtes de ce genre. Les deux cents et quelques personnes qui se trouvaient là, y étaient à leur aise; d'encombrement nulle part, tant sont vastes les appartements du rez-de-chaussée et du premier, sans compter ceux du second, qui ne le cèdent en rien aux appartements inférieurs.

Allons, voilà un mariage qui se célèbre sous les plus heureux auspices. Le Dr Fourgeaud s'est, depuis plusieurs années, conquis parmi nous, une grande et légitime popularité. Nous lui envoyons, ainsi qu'à sa charmante nouvelle épouse nos souhaits les plus sincères et les plus ardents de bonheur intérieur et de prospérité.

Police Board—Hier soir, à 7 heures, a eu lieu le meeting régulier des membres du Police Board, sous la présidence du maire Fitzpatrick. MM. J. Demoruelle, Dreila, Parker, F. Borne, le Col. J. C. Denis, le Capt. W. H. Beanham, le secrétaire Chas. Dounaud, le chef D. S. Gaster, son secrétaire Geo. W. Vandervoort et le Dr H. Bayon étaient présents.

Deux cas seulement sont portés devant le Board. Le premier est celui de l'agent Geo. C. Thayer, du premier precinct qui a à répondre de trois accusations, une d'inconduite, une d'absence sans autorisation et une de désertion.

Le Board a décidé que pour les deux premières, il n'y avait pas lieu de le poursuivre; mais la troisième lui a valu d'être destitué.

L'agent Eugène Williams, du 2ème precinct, accusé d'inconduite par M. Joseph Villegas, est réprimandé et condamné à perdre trois jours de salaire.

Le secrétaire donne lecture d'une communication de l'assistant-avocat de district Lionel Adams contenant une copie de la correspondance échangée entre lui, le Maire, le chef de police et l'avocat de district, au sujet de la mise en vigueur de la "loi du dimanche," et dans laquelle il demande aux membres du Police Board de l'informer officiellement de l'attitude qu'ils comptent prendre.

Le Col. Denis présente la résolution suivante qui est approuvée à l'unanimité.

"Ordre est donné au chef de police et à tous les agents de faire observer la loi No 18 de 1888 (Sunday law) et les lois relatives aux maisons de jeu, dans la mesure de leur pouvoir."

Le secrétaire donne connaissance d'une copie officielle de la partie du rapport du Grand Jury relative à l'existence de maisons de jeu, qui lui a été adressée par M. L. P. Baldwin, foreman du jury.

Le maire annonce qu'il a reçu une communication semblable et qu'il y a immédiatement répondu, exprimant son étonnement des accusations portées contre la police.

Il a ajouté dans sa réponse que la police était toujours prête à agir de concert avec l'avocat de district, mais que néanmoins, il se ferait un devoir d'ouvrir une enquête à ce sujet.

L'agent Clarence Roath du 11ème precinct donne sa démission.

On décide d'accorder un mois de salaire à la veuve de l'agent Kramer, récemment décédé.

Lecture est donnée d'une pétition des conducteurs des différents wagons de police, qui demandent une augmentation de salaire.

Le commis John L. Feliou, qui a été malade pendant huit jours, reçoit moitié salaire; et les agents Shafe et Ward qui l'ont été, l'un pendant 18 jours et l'autre pendant 8, reçoivent plein salaire.

Sur motion de M. Beanham, il est décidé que le surintendant sera requis de fournir chaque semaine au Police Board une copie de la liste des noms des personnes ayant violé la loi du dimanche.

Le maire annonce qu'un examen pour la promotion de quinze surnuméraires, au grade d'agent, aura lieu prochainement, et que des applications seront reçues pour le choix d'un certain nombre de surnuméraires.

Il est décidé que la revue de la police qui dernièrement avait été remise à cause du mauvais temps, aura lieu au square Lafayette le mardi 10 janvier 1893, à 3 heures de l'après-midi.

Le froid.—Le thermomètre, descendu si subitement et si bas, ces deux derniers jours, est remonté subitement et personne ne songe à s'en plaindre. La température de lundi a surtout été anormale et il a fait presque aussi froid que le 10 janvier 1886, date à laquelle le thermomètre descendit à un minimum de 19 degrés et s'y maintint pendant quatre ou cinq jours.

En 36 heures, du 25 au soir au 27 au matin, la chute a été de 50 degrés. La gelée a été générale dans l'Etat, mais elle n'a point fait autant de dégâts que si elle fut survenue à la suite d'une pluie.

Assez rares sont les années où la température est descendue en décembre aussi bas ou plus bas que cette année.

En 1859 elle est descendue à 21 degrés; en 1864 à 21; en 1870 à 16; en 1872 à 23; en 1880 à 20; en janvier 1886 à 15.

Le mois de janvier est généralement plus froid que celui de décembre, à la Nouvelle-Orléans. La plus basse température enregistrée pendant ce mois est 15 degrés.

Dans les Etats voisins, où il a plu avant le froid et où il est tombé de la neige, les dégâts seront beaucoup plus considérables qu'en Louisiane.

Querelle.—Hier matin à 7 heures, T. Folger, conducteur d'un tombereau s'est pris de querelle avec plusieurs nègres coin St-Charles et Marengo, au sujet du droit de passage, et les nègres l'attaquant, l'ont tellement malmené, qu'on a été obligé de le ramener chez lui pour faire panser ses blessures.

Autre accident.—Hier soir, à 4 h. 35, Victorine Johnson, une femme de 70 ans, qui habite rue des Champs-Elysées No 100 a été renversée à l'intersection des rues Royale et Française par une voiture conduite par un nommé David Perry qui a été arrêté. Mme Johnson a été blessée à la jambe gauche, et a reçu les soins des étudiants.

Le feu.—A 4 h. 45 de l'après-midi, le feu a causé environ $50 de dommages coin Amélie et Camp, chez M. J. W. Gibbons En éteignant les flammes Mme Gibbons s'est brûlée aux mains.

Brûlures.—Hier soir à 5 h., Rose Bouchon, âgée de cinq ans, qui se chauffait devant une cheminée, au No 90 de la rue Union, a mis le feu à ses vêtements et s'est brûlée aux jambes. Elle a été emmenée à l'hôpital, où ses brûlures ont été déclarées graves.

Chute.—Hier soir à 6 heures, Joséphine Robin, âgée de 20 ans et habitant rue Elmire, No 93, est tombée, coin Elmire et Eléonore, en entrant chez elle et s'est blessée à la tête. Le Dr Henderson, appelé à lui donner ses soins, a déclaré que la chute avait été causée par l'inactivité momentanée du cœur.

Accident.—Hier à 3 heures 30 P. M., J. Wild, un Russe âgé de 20 ans, qui travaillait à la démolition d'une galerie, coin Julia et Tchoupitoulas, a été blessé par la chute d'une poutre qui l'a atteint dans le dos. Il a été amené à l'hôpital.

Le feu.—Hier soir à 10 heures 15, un commencement d'incendie, causé par un tuyau de cheminée en mauvais état, a causé $50 de dommages à un immeuble situé rue Deslonde près Tricou et habité par M. I. Dominique.

Mort subite.—Hier à 3 heures de l'après-midi, un nommé Ed. Millon, âgé de 26 ans, est mort subitement coin Magazine et Octavie.

Menus faits.—A 1 h. 15 p. m. Alb. Wertheimer, a blessé d'un coup de revolver au bras gauche, coin Remparts et Girod, un autre enfant du nom de Thos. Green, qui a été amené à l'hôpital. Wertheimer a été arrêté.

DEPECHES
Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

L'affaire du Canal de Panama.

D'autres preuves qui impliquent nombre de sénateurs et députés.

Paris, 28 décembre—Le *Figaro* dit qu'un livre contenant des copies de lettres a été trouvé, dans le bureau de la compagnie du canal de Panama, qui compromet un grand nombre de sénateurs et députés.

Le livre en question renferme des copies de correspondances avec MM. Herz et Arton relativement aux votes de sénateurs et de députés qui ont été achetés en faveur de l'entreprise du dit canal.

Il y a des lettres qui demandent de l'argent avec la date à laquelle les paiements ont été faits. Le dit livre est une des preuves les plus terribles que le gouvernement ait eues en sa possession et on en fera la base de nouvelles poursuites. Il est établi à ne pas en douter, que M. Herz a été un intermédiaire actif, pour corrompre les législateurs, ayant été traité apparemment avec une confiance implicite par Reinach et autres.

Les socialistes radicaux prennent en ce moment une part active dans la confusion qui existe au sujet de Panama. Allemane, Guesde et autres chefs sont en faveur d'une union de toutes les factions du parti pour agir conjointement. Une grande excitation régnait au meeting; quelques orateurs ont dénoncé l'activité déployée par les réactionnaires pour prendre avantage des troubles de la République, afin de rétablir un empire ou une monarchie.

D'autres orateurs ont demandé avec instances de prendre des mesures promptes pour écraser la bourgeoisie et établir un véritable gouvernement populaire.

Une motion a été présentée demandant de convoquer le peuple au Palais Bourbon, le jour que les chambres s'assembleront de nouveau, et de lancer un appel à l'armée demandant à celle-ci de ne pas prendre les armes contre le peuple.

Plusieurs orateurs ont parlé contre la motion comme étant inopportune et de nature à nuire à la cause populaire en ralliant la bourgeoisie autour du gouvernement.

Malgré ces dernières protestations, la motion a été adoptée au milieu d'une grande confusion.

Cette action de la part des extrémistes ne cause pas d'anxiété sérieuse au gouvernement, mais de nouveaux ordres ont été lancés à la police d'exercer une grande vigilance à l'égard des agitateurs socialistes.

Le différend Ribot-Andrieux au sujet des Affaires de la Compagnie du Canal de Panama.

Paris, 28 décembre—Tous les efforts de M. Andrieux pour attirer le premier ministre Ribot dans un duel, ont échoué, et l'on ne pense pas que M. Andrieux aura recours à la violence, ainsi qu'on l'avait dit.

Il n'y a pas à nier le fait que celui-ci s'est attiré l'admiration d'une grande partie de la population, à cause de son attitude énergique et le succès obtenu dans son entreprise.

Il n'y a pas de doute que le gouvernement avait l'intention d'ordonner son arrestation sous l'accusation de trahison; l'arrestation devait se faire, dit-on, soudainement, afin de jeter la terreur dans le camp de ceux qui veulent renverser l'administration.

M. Andrieux a déjoué ce plan en déclarant énergiquement que les intentions du gouvernement et l'objectif de celui-ci en voulant le plonger dans un cachot, étaient d'arriver à l'empêcher de parler et d'exposer les fraudes commises dans les affaires du canal de Panama.

M. Andrieux a proclamé partout qu'il avait mis en lieu de sûreté les preuves qu'il a en sa possession ou sous son contrôle, de sorte que les plans du gouvernement seront déjoués. Cette déclaration de l'ex-préfet de police, a donné à réfléchir, dit-on, aux membres du cabinet, et ils se sont décidés à ne faire arrêter M. Andrieux que lorsqu'ils auront des preuves positives et indéniables contre lui.

Le ministère, craignait que le public n'interprétât une arrestation si soudaine sans preuve positive pour appuyer cette arrestation, comme étant un abus de pouvoir et donnant raison à la déclaration faite par M. Andrieux, que le but du gouvernement est de l'empêcher de dire tout ce qu'il sait au sujet du scandale de Panama, et cet abus serait la ruine du cabinet.

Quand M. Andrieux se leva lundi matin, toujours libre et sans que l'ordre d'arrestation dont on le menaçait ne fut exécuté, il se décida à agir plus énergiquement, et de laisser le choix à M. Ribot, entre un duel et une rétractation de ses paroles accusant M. Andrieux d'essayer de causer des troubles et d'être virtuellement un instigateur d'insurrection. M. Andrieux envoya un cartel à M. Ribot pour les raisons mentionnées plus haut, Celui-ci fit répondre, par son secrétaire, que les paroles de M. Ribot n'avaient pas été au-delà de la critique publique légitime.

M. Andrieux n'étant pas satisfait de cette réponse, envoya deux amis au premier ministre pour lui demander satisfaction.

Les témoins déclarèrent que l'ex-préfet de police considérait les paroles de M. Ribot comme voulant insinuer que lui, Andrieux, était coupable d'un acte criminel et ignoble, et cherchait par un moyen illégitime à créer des désordres et faire verser le sang.

Les dits témoins ajoutèrent, que M. Andrieux insistait sur un duel pour obtenir satisfaction de M. Ribot.

Celui-ci répondit calmement et d'une façon péremptoire, qu'il n'avait rien à ajouter à l'explication déjà donnée par l'entremise de son secrétaire, excepté qu'il considérait que l'explication aurait dû dissiper tous les doutes d'Andrieux, quant au sens attribué à ses paroles que celui-ci prétendait être offensantes.

M. Ribot n'a fait aucune excuse et n'a rien rétracté, ou même proposé de mitiger ou exténuer le sens qu'on a voulu attribuer à ses paroles. Il refusa en outre de discuter plus longuement l'affaire.

M. Andrieux déclare maintenant, dans une lettre aux journaux, que les paroles de M. Ribot pourraient être prises comme étant équivoques. M. Andrieux ajoute: "Je ne puis les accepter, mais je remercie mes amis pour avoir cherché à dissiper les doutes sur ce qu'a voulu dire M. Ribot."

L'incident est considéré comme étant clos, et l'on croit que M. Andrieux n'essaiera pas d'insulter M. Ribot publiquement, si toutefois il a eu cette intention.

On dit maintenant que le gouvernement n'a pas abandonné son projet de procéder à des arrestations, quoiqu'on n'en ait annoncé aucune depuis, et l'on rapporte que les autorités attendent de nouvelles preuves.

Bruit démenti au sujet du Baron de Reinach.

Paris, 28 décembre—La rumeur au sujet de la mort du baron de Reinach est sans fondement, ainsi que cela a été prouvé ce matin. Le rapport fait par le Dr Brouardel, qui était chargé de l'autopsie a été publié aujourd'hui. Le rapport dit que d'après l'analyse qui a été fait du viscère on a pas trouvé la moindre trace de poison, et le Dr Brouardel et ses collègues sont arrivés à la conclusion que la mort du baron est due à des causes naturelles.

Le dit rapport, quoiqu'étant officiel, laisse des doutes dans certains cercles. Plusieurs personnes maintiennent que les remarques faites par le baron le soir de sa mort, que si les attaques de la presse contre lui ne cessaient pas, il serait perdu, indiquaient son intention d'en finir avec la vie lorsqu'il vit que tous ses efforts et ceux de MM. Rouvier et Clémenceau pour obtenir le silence des journaux avaient échoué.

M. Gladstone.

Paris, 28 décembre.—Quand M. Gladstone, qui est en ce moment à Biarritz, a été informé de l'explosion de dynamite à Dublin, il a été très agité. Il a repris néanmoins son sang-froid immédiatement après, et ayant été mis au courant de tous les faits au sujet de l'affaire, il a dit que l'explosion n'avait rien de commun avec la politique. Il a déclaré qu'il déplorait profondément ce malheureux incident et sympathisait avec la famille du detective Synott.

Bourse française.

Paris, 28 décembre—Le trois pour cent est coté à 97 francs 30 centimes.

Le gouvernement allemand.

Berlin, 28 décembre—Des ordres ont été donnés aux officiers de l'armée de ne pas donner aux sentinelles des cartouches à balles après cette année. Cette décision a été prise à cause des rixes trop fréquentes qui ont eu lieu entre civilians et sentinelles et dans lesquelles celles-ci se sont servies de leurs armes à feu avec un résultat fatal.

Le gouvernement italien.

Londres, 28 décembre—Le gouvernement italien, après avoir fait plusieurs expériences avec le charbon provenant des mines allemandes, a décidé de continuer à faire usage du charbon anglais sur les navires de guerre italiens.

Funérailles du detective Synott.

Dublin, 28 décembre.—Les funérailles du detective Synott, qui a été tué lors de l'explosion de samedi dernier, ont eu lieu aujourd'hui. C'est un des plus grands enterrements qu'on ait vus à Dublin depuis bien des années. Tous les agents de police disponibles, les membres du régiment Gloucestershire stationné en cette ville, toute la brigade des pompiers, le commissaire en chef Herrell, l'inspecteur général Reid, le Lord maire et autres fonctionnaires figuraient dans le cortège.

Le choléra à Hambourg.

Hambourg, 28 décembre—Le choléra continue à faire des victimes en cette ville et l'on craint que la maladie ne prenne un caractère épidémique. Deux nouveaux cas ont été constatés hier et un décès par la maladie.

Le nouveau ministre américain en Italie.

Rome, 28 décembre—M. Wm. Potter, le nouveau ministre américain en Italie, a présenté aujourd'hui ses lettres de créance au roi Humbert.

WASHINGTON.

M. Blaine.

Washington, D. C., 28 décembre—Le mieux se maintient chez M. Blaine, et il a passé une bonne nuit.

Le nouveau ministre d'Espagne.

Washington, 28 décembre—Le secrétaire Foster dit, qu'il n'a reçu aucun avis du gouvernement espagnol à l'égard du changement de son ministre à Washington, mais il a reçu des nouvelles privées de la légation américaine à Madrid, que le marquis de Bendana a été nommé ministre à Washington à la place de M. de Lorme.

Explosion sur Long Island.

Long Island City, 28 décembre—Une terrible explosion a eu lieu ici ce matin. Un réservoir de gaz a éclaté dans une des grandes usines de gaz.

Plusieurs individus ont été tués et nombre d'autres blessés.

Trois cadavres ont déjà été retrouvés, et il est possible qu'on en trouve d'autres.

Le premier rapport reçu, dit que de vingt cinq à quarante employés ont été blessés grièvement.

Voici les noms des tués et blessés:

TUÉS.

Mary Grades, 18 ans, Long Island City; Mme Roger, Long Island City; Henry O'Brien, 33 ans, commis, Long Island City.

BLESSÉS.

William Kropp, Green Point; John Palmer, Williamsburg; Minnie Davren, 19 ans; John W. Davren, un reporter; Mme Maher; John Maher; John Hopkins; Edward J. Delaney; Mark Game, cuisinière; un Italien, employé dans le tunnel; Mme Henry, employée à la poste; Mlle Mary Ryan, employée à la poste.

Incendie désastreux.

Milwaukee, 28 décembre—Les écuries et bâtisses des chars urbains et tout le matériel électrique de la ligne Villard ont été détruits par un incendie ce matin entre une heure et deux heures. La perte est évaluée à $500,000.

Le steamer La Normandie.

New York, 28 décembre—Le steamer *La Normandie* est arrivé du Hâvre.

Craintes d'inondation.

Sacramento, Cal., 28 décembre.—On a des craintes d'une inondation le long de la rivière Sacramento, car celle-ci est montée à 27 1/2 pieds. La levée étant plus haute depuis qu'elle a été réparée, a sauvé la capitale de l'Etat d'une grande inondation. Sur divers points en amont de Sacramento la rivière, dit-on, a débordé, mais jusqu'ici la levée n'a pas cédé. La rivière continue à monter, néanmoins, et l'on est à peu près certain que la levée finira par céder.

Le comité congressionnel d'immigration.

Key West, Floride, 28 décembre—Le comité congressionnel d'immigration est arrivé ici.

La traversée de Tampa a été très mauvaise et presque tout le monde était malade à bord.

Le Dr Potter, officier sanitaire d'état, a rejoint le comité ici pour se consulter. Ils arriveront à la Havane demain matin.

L'affaire Deacon.

New York, 28 décembre—M. Edward Parker Deacon, qui a tué M. Emile Abeille, à l'hôtel Splendide, à Cannes, France, à cause d'intimité avec sa femme, a l'intention d'intenter une action à la Cour Suprême, par l'entremise de ses avocats, MM. Coudert frères, pour un divorce absolu de sa femme, Florence Deacon.

L'Hon. Robert Lincoln.

New York, 28 décembre—L'Hon. R. T. Lincoln, ministre des Etats Unis en Angleterre, est retourné à son poste aujourd'hui à bord du steamer *Teutonic*.

M. Crisp le speaker de la Chambre.

New York, 28 décembre—Une dépêche spéciale de Washington, dit: Le speaker de la Chambre, l'Hon. M. Crisp, est parti hier soir pour New York, pour conférer avec le Président-élu Cleveland. On affirme sous bonne autorité que M. Crisp se rend à New York, à la requête de M. Cleveland, qui désire connaître son opinion sur plusieurs questions.

Le *Sun* dit: Il y a une douzaine de candidats en Georgie qui demandent un portefeuille dans le cabinet de M. Cleveland. M. Dubignon a rendu visite à celui-ci et a parlé de la situation en Georgie. On a appris à M. Cleveland que le sénateur Colquitt se mourait et que M. Dubignon serait mis en avant comme le successeur de ce dernier. Mais si M. Cleveland donne un portefeuille à M. Dubignon, selon toute probabilité M. Crisp serait nommé sénateur.

Le steamer Umbria.

New York, 28 décembre, 4 P. M—Pas de nouvelles encore du steamer Umbria, de la ligne Cunard, qui a un grand nombre de passagers.

M. Brown, employé de la ligne, dit qu'il n'a aucune crainte au sujet du dit steamer.

Son opinion est que celui-ci a brisé sa machine et se rend à la voile dans quelque port, ou il est remorqué par un autre steamer.

M. Wm R. Morrison.

Chicago, 25 décembre—M. Scott a dit aujourd'hui que toute la démocratie de l'Etat de l'Illinois demande que l'Hon. Wm. R. Morrison soit nommé secrétaire de l'intérieur dans le Cabinet Cleveland.

Nouvelles de l'Amérique du Sud.

Le différend entre la République Argentine et le Chili.

Valparaiso, 28 décembre—Un meeting du Cabinet a eu lieu aujourd'hui à Santiago, pour discuter le différend diplomatique causé par l'incident Guerrero.

Un correspondant à Buenos Ayres télégraphie qu'un meeting du Cabinet Argentine a eu lieu hier soir pour discuter l'explication donnée par le ministre Guerrero relativement à son pamphlet répréhensible et aussi pour demander au Chili de rappeler Guerrero, le ministre chilien auprès de la République Argentine.

On rapporte qu'un combat a eu lieu entre la police et les troupes du gouvernement à Rio Grande de Sul.

Une dépêche de Montevideo dit que le gouvernement de l'Uruguay a fait un contrat pour un approvisionnement d'armes et de matériel de guerre qui devront être livrés dans un mois.

L'Uruguay se prépare à faire une demande de réparation à la république Argentine, pour les insultes faites à son consul, par les révolutionnaires dans la province de Corrientes.

La dépêche ajoute que les révolutionnaires dans cette dernière province, remportent de grands succès, et que le gouvernement se prépare à les supprimer.

La nouvelle a été reçue aujourd'hui que Claude Vicuna a invité les principaux partisans de l'ex-Président Balmaceda à assister à un meeting qui aura lieu à Mendoza, république Argentine.

M. et Mme Grigou ont fait leurs achats pour le jour de Noël.

Madame a acheté une poupée de 95 sous.

—Si j'enlevais l'étiquette? demande-t-elle; on ne verra pas le prix.

—Sotte! fait le mari en prenant une plume.... Laisse-la. Seulement, je vais mettre un 1 devant le 9.

Pendant le congé de Toto, à l'occasion de Noël, un ami de la famille a l'idée, en pleine table, de lui demander:

—Mon petit ami, que savez vous de particulièrement intéressant sur Corneille?

—Corneille était un auteur dramatique qui portait des souliers raccommodés et qui abattait des noix pour son dîner.

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22
15 Poste de la Cie de Pompe No 23
16 Poste H. et L. Co. No 1, Jackson
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Ste-Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Coliseum.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 1. Tchoupitoulas.
33 Thalie et Levée.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1 Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 3me Precinct
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste de la Cie de Pompe No [illegible]
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18 Calliope.
54 Remparts et Deleord.
56 Calliope et Prieur.
57 Magnolia et Erato.
58 Julia et St Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julia et Commerce.
71 Pied de la rue Julia, Dépôt du L. & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
75 Hôtel de Ville.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13 rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14 rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
134 Poydras et Prieur.
141 Bienville et Vieille-Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7 Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10 Dumaine.
231 Tremé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Tremé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21 Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 3 Esplanade.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Stern, Français.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
247 Chemin du Bayou et Dorgenois.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Cie de Pompe No 9. Esplanade.
312 Station de Police, Champs-Elysées
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Laharpe et White.
413 Remparts et Espagne.
414 Poète et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
513 Presse à Coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
612 Poste de la Cie de Pompe No 24 rue Dauphine.
613 Dauphine et Indépendance.
614 Station des cars, Pologne.
615 Casernes des Etats Unis.
[illegible] et Dauphine

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Je certifie que le 11me jour de novembre 1892, jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci-dessus intitulée et dans les termes et chiffres suivants, à savoir:

Mme Henriette Spiro, femme d'Alphonse Marx vs Alphonse Marx, son mari.—No 36,398.

Sur la motion de W. O. Hart, avocat de la demanderesse, qui a produit due preuve à l'appui de la pétition de la demanderesse, la loi et les témoignages étant en faveur de celle-ci;

Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut enregistré dans cette affaire le 12 septembre 1892, soit maintenant confirmé et rendu final; et qu'en conséquence il y ait jugement en faveur de la demanderesse, Mme Henriette Spiro, épouse d'Alphonse Marx, et contre le défendeur Alphonse Marx, décrétant une séparation de biens entre la demanderesse et le défendeur, et qu'elle soit autorisée à faire des affaires comme marchande publique, en son propre nom et à son propre profit. Le défendeur supportera les dépens.

Jugement rendu le 11 novembre 1892.
Jugement signé le 17 novembre 1892.
(Signé) THOS. C. W. ELLIS, Juge.

En foi de quoi, j'ai apposé ici ma signature et le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 17e jour de novembre de l'an de Seigneur mil huit cent quatre-vingt-douze.
H. MEUNIER, Député-Greffier.
23 nov—

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 37,6[illegible]—Division C—Raffaele Romano et Pascal Guerriere, individuellement et comme membres de la raison sociale de Romano et Guerriere vs leurs créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens de Raffaele Romano et Pascal Guerriere individuellement et comme membres de la raison sociale de Romano et Guerriere soit acceptée au bénéfice de leurs créanciers; qu'une réunion des dits créanciers des insolvables, ait lieu après les annonces et notifications requises par la loi, pardevant Aimé Derbesburt, notaire, le 30me jour de janvier 1893, à la Nouvelle-Orléans afin de délibérer sur les affaires des dits insolvables, et que E. B. Flessinga soit appointé syndic provisoire dans cette affaire après avoir fourni un cautionnement de douze mille cent ($12,100) dollars devant garantie d'un accomplissement fidèle de ses devoirs; que S. T. Walde, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents des insolvables, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit insolvable soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 26 décembre 1892.
(Signé) F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme.
Jas. D. Rankin, Député-Greffier.
27 déc—3f au 30 janv

FRANTZ & OPITZ,
Horlogers et Joailliers,
No 17 RUE BOURBON,

Près Canal, à une porte de l'entrée de la maison D. H. Holmes.

Compagnie d'Assurances PHŒNIX
DE HARTFORD, CONN.
Successeurs de la
COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NLLE-ORLEANS.

Capital Comptant	$2,000,000 00
Net surplus	1,284,460 61
Actif, valeur réelle	5,676,306 79

Pertes réglées à la Nlle-Orléans, ainsi que le font les Compagnies locales.

JULES TUYES,

Agent-Résident, sera toujours au No 39 rue Carondelet où il recevra ses amis et les anciens clients de la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans. 29 mai—1 an

COMPAGNIE D'ASSURANCE
LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.
Plus de $51,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis

Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte aussitôt qu'elles sont justifiées.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS.
Gustaf R. Westfeldt, L. C. Fallon, Lucas E. Moore, C. M. Soria.

HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire
12 nov—91—1 an J. G. PEPPER, Député Sous-Secrétaire.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Un Splendide Monument

—DANS LE—

Metairie Cemetery Association

—Par ordre des liquidateurs de—

L'Association de Bienfaisance Mutuelle du Pélican.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau, No 155 rue Commune—MERCREDI, 1er février 1893, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encans St-Charles, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, au dernier et plus haut enchérisseur pour ce que cela rapportera.

Le Splendide Monument de l'Association de Bienfaisance Mutuelle du Pélican, dans le Metairie Cemetery Association dans la section No 95, sur les lots Nos 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36 et 37, les dits lots de terre ayant 576 pieds superficiels.

Termes et conditions.—Comptant, l'acquéreur transférera à ses frais. Les restes contenus dans les divers caveaux au réceptable de la Tombe et à la [illegible] reposer pour toujours.
28 déc—28—janv 4 11 18 25—fév 1er

ANNONCE JUDICIAIRE.

Etablissement, etc., de la manufacture de chaussures,

Avec le bail du dit local. Le tout en lots à la convenance.

Otto A. P. Stoll vs ses créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 37,073—Division C.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 155 rue Commune, le JEUDI, 5 janvier 1893, à 11 heures A. M., il sera vendu au No 25 rue Bienville, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 23 décembre 1892, dans l'affaire ci-dessus—

L'établissement de manufacture de chaussures ci-dessus décrit, consistant en marchandises en général et tout l'attirail, outils, accessoires et autres objets pour faire marcher une manufacture de chaussures. Le tout en lots à la convenance.

Le [illegible] de possession du dit local à la condition que l'acquéreur assumera le bail du dit local expirant le 20 septembre 1893, à raison de trente-cinq piastres par mois, payable mensuellement. Une copie du dit bail sera lue au moment de la vente.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

P. S.—Une copie de l'inventaire peut être vue au bureau des encanteurs.
24déc—24 28 jan2 3 4 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une propriété améliorée de grande valeur dans le Second District.

No 37 rue St-Philippe entre Royale et Chartres.

Succession de Charles Pietro ou Pizzo.

No 35,490—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau No 155 rue Commune—MERCREDI, 11 janvier 1893, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse St-Charles dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 8 décembre 1892 pour le compte de la susdite succession

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et servitudes qui y appartiennent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Philippe, Royale, Ursulines et Chartres, et portant le numéro municipal 37 rue St-Philippe, mesurant 30 pieds de face à la rue St-Philippe sur une profondeur de 80 pieds, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant.

L'acquéreur devra assumer les taxes de 1892 en sus de son enchère et aura à faire un dépôt de 10 pour cent, au moment de la vente, du montant de son adjudication pour bail de la vente.

Acte de vente pardevant James Simon, notaire, aux frais de l'acquéreur.
9 déc—9 14 21 28—jan 4 11

PAR ALBERT PAUL.

BONNES CHANCES.

Pour placements avantageux dans le second district.

1° Agréable maison double Nos 204 et 206 rue Villeré entre St-Philippe et Dumaine. Toujours louée et rapportant $32 par mois.

2° Une bonne résidence cottage double, No 155 rue St-Philippe entre Marais et Tremé, subdivisions confortables et toujours occupées.

3° Résidence cottage No 424 rue Dumaine près de Tonti, contenant 5 chambres, etc, grand terrain, jardin et dans un bon voisinage.

Ces propriétés sont bien situées, toujours occupées et sous une bonne administration, susceptibles de rapporter de meilleurs revenus. Voir plans pour dimensions.

IL SERA VENDU à l'enchère publique, MERCREDI, le 11 janvier 1893, à midi, à la salle d'encan, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles les susdites propriétés.

Conditions—1/3 ou plus comptant, balance à 1 et 2 ans, 7 1/0 d'intérêts, etc. Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant J. Meunier, notaire. Dépôt d. 10 pour cent à la vente.
ALBERT PAUL,
21 déc—21 28—1 11 jan Encanteur.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de maison.

Objets de toilette, Notion et Divers.

Succession d'Elisabeth Richard, femme de Jean Marie Sabalot.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 159 rue de la Commune.—Le JEUDI, 29 décembre 1892, à 11 heures A. M., à la résidence, No 263 rue Villeré, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 14 décembre 1892, dans l'affaire de la succession de Elisabeth Richard, femme de Jean Marie Sabalot. Dossier No 37,310, il sera vendu à l'encan, à savoir:

Un lot de meubles de maison, etc.
Conditions—Comptant.
16 déc—16 21 24 29

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une résidence en briques à deux étages.

71 rue Delord entre Tchoupitoulas et New Levée.

Succession de Robert Barry et de Ellen Barry, sa femme.

No 36,561.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 14 rue Carondelet—MERCREDI, 4 janvier 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. Thos C. W. Ellis, juge de la Cour civile de District, Division A, daté le 30 novembre 1892, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite—

La résidence en briques à deux étages No 71 rue Delord dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Delord, South Market, Tchoupitoulas et New Levee ayant une galerie en fer de façade, six chambres, cour pavée, caves. Le lot de terre est désigné par la lettre T sur un plan de Pilié annexé à un acte par J. R. Duncan ancien notaire en cette ville le 20 janvier 1839 et mesurant 26 pieds 1 pouce de face sur la rue Delord, 28 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne qui le divise du lot K, 47 pieds 5 pouces de profondeur sur la ligne qui le divise du lot G, et 27 pieds 3 3/5 pouces sur la ligne du fond. La résidence est située sur une ligne de 31 pieds de chemin de fer, près des magasins et écoles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit, avec billets spécialement garantis par hypothèque, privilèges et lien du vendeur, 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, 5 pour cent honoraires d'avocat, en cas de procès, pour en forcer la collection des billets. Les améliorations devront être assurées et la police transférée au porteur des billets, et l'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1893, en sus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant sera requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire, aux frais de l'acquéreur.
9 déc—9 16 17 24 31—jan 4

L'INCENDIE

De notre établissement aux Nos

14 à 22 RUE BARONNE,

Lundi, le 31 octobre.

N'affectera en rien les affaires de

L. GRUNEWALD CO
Limited.

Qui se continueront comme par le passé au No

127 de la rue du Canal

Steinway, Pleyel, Chickering, Knabe, Sohmer, Mehr, Mehlin, Fischer, Pease, Sheninger, Sterling, etc. Musique et Instruments de Musique, en gros et en détail.

Vendus à des conditions faciles et payables en des sommes mensuelles 24 janv—1 an

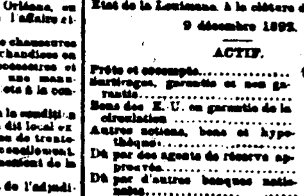

BANQUES.

Etat de situation

—DE LA—

Banque Nationale Mutuelle

A la Nouvelle-Orléans,

Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires le 9 décembre 1892.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$792,297 9[illegible]
Surtirages, garantis et non garantis		7,616 60
Bons des E.-U. en garantie de la circulation		50,000 00
Autres actions, bons et hypothèques		120,297 00
Dû par des agents de réserve approuvés		54,328 34
Dû par d'autres banques nationales		20,152 67
Dû par des banques d'Etat et banquiers		12,140 41
Propriétés immobilières, meubles et installations		51,236 44
Dépenses courantes et taxes payées		13,766 46
Echanges du Clearing House	145,656 63	
Bills d'autres banques	4,947 00	
Monnaie courante, fractionnelle (nickels compris)	2,052 96	
Espèces	34,572 10	
Billets legal tender	55,779 00	143,118 66
Fonds de rédemption avec le trésorier des E.-U. 5 pour cent en circulation		2,250 00
Total		$1,239,293 53

PASSIF.

Fonds capital payé		$200,000 00
Fonds de surplus		26,000 00
Profits indivis		21,362 96
Billets de banque nationale en circulation		44,897 50
Dividendes non payés		424 00
Dépôts individuels sujets à chèques	$661,875 74	
Certificats de demande de dépôt	2,480 00	
Chèques certifiés	3,307 12	
Chèques du caissier en circulation	1,964 99	
Dû aux autres banques nationales	15,197 06	
Dû aux banques d'Etat et banquiers	25,283 06	712,106 26
Billets et bills réescomptés		128,402 22
Total		$1,232,293 53

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans

Moi, JAS. J. TARLETON, caissier de la banque sus-nommée, jure solennellement que le bilan ci-dessus est correct au mieux de ma connaissance et de ma croyance.
JAS. J. TARLETON, Caissier.

Souscrit et juré pardevant moi ce 14me jour de décembre 1892.
[Signé] JAS. FAHEY, Notaire Public.
Correct—Attesté:
L. C. FALLON,
LLOYD R. COLEMAN,
SIMON E. MARX, Directeurs.
16déc—1f

Etat de situation de la

New Orleans National Bank,

A LA NOUVELLE-ORLEANS

Dans l'Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires, Vendredi, 9 décembre 1892.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$2,307,561 91
Surtirages, garantis et non garantis		73,233 00
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation		50,000 00
Bons des Etats-Unis en main		1,900 00
Actions, sécurités, etc		758,792 75
Dû par des agents de réserve approuvés		563,727 55
Dû par d'autres banques nationales		61,997 52
Dû par des banques d'Etat et banquiers		13,790 23
Maison de banque, meubles et installations		36,616 33
Dépenses courantes et taxes payées		27,981 27
Primes sur Bons des Etats-Unis		51 00
Chèques et autres items comptant	$782 51	
Changes pour le Clearing-house	209,309 94	
Billets d'autres banques	22,561 00	
Monnaie courante fractionnelle, nickels et cents	5,624 54	
Espèces	404,012 50	
Billets legal tender	260,000 00	902,290 49
Fonds de rédemption au Trésor des Etats-Unis (5 pour cent de circulation)		2,250 00
Total		$4,859,841 95

PASSIF.

Capital-action payé		$300,000 00
Fonds de surplus		700,000 00
Profits non divisés		173,309 96
Total		$1,073,309 96
Billets de banques nationales en circulation		34,580 00
Dividendes non payés		1,500 00
Dépôts individuels sujets à chèque	$3,317,789 77	
Certificats de demande des dépôts	53,748 75	
Chèques certifiés	15,209 00	
Chèques du caissier en circulation	58,128 00	
Dû à d'autres banques nationales	190,401 84	
Dû aux banques d'Etat et banquiers	84,306 63	3,749,521 99
Total		$4,859,841 95

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ss.

Moi, William Palfrey, caissier de la banque sus-nommée, jure solennellement que le tableau ci-dessus est correct, au mieux de ma connaissance et de ma croyance.
WILLIAM PALFREY, Caissier.

Souscrit et juré pardevant moi ce 16me jour de décembre 1892.
CHAS. T. SONIAT, Notaire Public.
Correct—Attesté:
R. M. CRAIG,
CHAS. CHAFFE,
C. H. HEOK,
Directeurs.
16 déc—1f

Bureau du Carondelet Canal and Navigation Company, coin Villeré et Toulouse. [Vieux Bassin]—Nouvelle-Orléans, 24 décembre 1892.—Conformément aux sections 8 et 9 de la charte l'assemblée annuelle générale des actionnaires de cette compagnie sera tenue au bureau de la compagnie, le 16 de janvier 1893, de 11 heures A. M. à 2 heures P. M., afin de procéder à l'élection de neuf directeurs pour le service de l'année qui suivra.
E. HUARD,
24 déc—1f par sem au 16 jan Secrétaire.

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.

Arrivée.	Départ.
Memphis and Kansas City Express	Memphis and Kansas City Fast Train 5.00pm
Vicksburg Ex. 5.55pm	Vicksburg Ex. 8.20 am
Baton Rouge accommodation 10.00am	Baton Rouge accommodation 3.40pm

LOUISVILLE AND NASHVILLE

No 3 Fast Ma. 7:35 am	No 6 Fast Mail 7:45am
No 7 Gonzt Acc. 9:00 am	No 4 Fast Ex. 10:55 am
No 1 Lim. Ex. 4:45 pm	No 8 Gonz Acc. 3:45 pm
No 5 Fast Mail 7:15 pm	No 2 Lim. Ex. 7:50 pm

ILLINOIS CENTRAL.

No 1, Fast Mail 8:10am	No 2, Fast Mail 6:00pm
No 3, Chic. Lim. 8:00pm	No 4, Chic. Lim. 11:30am
No 26, Local Mail and Express 7:00pm	No 26, Local Mail and Express 7:00am

TEXAS AND PACIFIC.

Cal'nia Ex. 7:00 pm	Cal'nia Ex. 8:15 am
Ft Worth, Hot Sp'gs & St L. Ex. 6:50am	Ft Worth, Hot Sp'gs & St Louis 7:50pm
Local 10:00am	Local 3:30pm

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

San Antonio 7:05pm	San Antonio 5:00pm
California Ex. 10:55am	California Ex. 9:45am

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

No 1 Limited 9:20 am	No 2 Limited 7:20pm
No 5 Fast Line 5:00 am	No 6 Fast Line 8:30 pm

EAST LOUISIANA RAIL ROAD.

Dimanche.

No 9 7:00 pm	No 10 8:15 am

Tous les jours, le dimanche excepté.

No 7 5:30 am	No 8 4:00 pm

NEW ORLEANS AND SOUTHERN RAILROAD.

Pte-la-Hache 9:25 am	Pte-la-Hache 7:30am
" 4:15 pm	" 5:00 pm
Shell Beach 9:25 am	Shell Beach 7:00am
" 10:05am	" 5:00pm

Dimanche.

Pte la-Hache 9:25 am	Pte-la-Hache 7:15 am
" 7:00 pm	" 4:00pm
Shell Beach 9:25 am	Shell Beach 5:00am
" 7:00pm	" 7:15 am
	" 5:40pm

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

Tous les jours.

Alger 9:00 am	Alger 4:30 pm

Tous les jours excepté le dimanche.

Alger 3:00 pm	Alger 8:00 am

Dimanche seulement.

Alger 7:00 pm	Alger 8:00 am

NOUVELLES MARITIMES.

Avis aux Navigateurs.

Une succursale du Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis est établie dans une des salles de l'Association maritime de notre ville, et l'officier qui en a la direction sera heureux d'y recevoir les capitaines de navires pour leur donner, à titre gracieux, les renseignements les plus récents à l'égard des eaux navigables du monde entier.

Le Bureau est pourvu des cartes de Pilotes les plus nouvelles qu'il distribuera aux commandants de navires. Ces derniers y trouveront également une collection de tableaux préparés avec soins renfermant toutes les informations désirables relatives à la navigation et aux côtes, de même que toutes les dernières cartes que publient le Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis, le bureau de surveillance des côtes et l'Amirauté britannique.

Un globe (*Time-Ball*) réglé par l'observatoire naval à Washington, tombera tous les jours, le dimanche excepté, du sommet de la Bourse au Coton à midi précis, heure de Washington, (75me méridien qui correspond à 11 heures A. M. à la Nouvelle-Orléans (90me méridien.)

W. S. HUGHES,
Lieut. de la Marine des E.-U. préposé au bureau.

Nous appelons l'attention des capitaines de navires partant de la Nouvelle-Orléans sur les renseignements suivants qui peuvent leur être très utiles Nous les donnons, pour être plus précis, dans le texte anglais:

SUCCURSALE DU BUREAU HYDROGRAPHIQUE DES ETATS-UNIS.

Forecast of Atlantic and Gulf Weather for December.

The region of frequent and severe storms over the North Atlantic this month lies to the northward of a line from Bermuda to the Azores, the great pathway of winter storms being a belt of about 500 miles wide stretching ENE from Newfoundland toward and to the northward of the British Isles; very heavy weather and gales—rather than storms that are very likely to occur along this belt. In the gulf of Mexico northers occur more frequently, often extending to the Atlantic coast and south into the Carribean sea. Danger from fog is at a minimum, as the Gulf Stream is well to the south, warm and dry offshore winds prevail on the Grand Banks. Little or no ice will be encountered.

DANGEROUS OBSTRUCTIONS ALONG THE COAST.

NOTE.—This list is compiled from all available data, and is corrected up to the hour of going to press. Reports as to the continued existence or removal of any of these obstructions are specially requested from masters of vessels passing in their vicinity.

Schooner George S. Tarbell, sunk on Brown Ledge, about 5 miles westward from Vineyard Sound Lightship, with mastheads awash, is still an obstruction to vessels entering Buzzards Bay or Vineyard Sound from the westward. Nov 19.

About 1/2 mile S by W 1/4 W away from the bell buoy marking the broken part of Pollock Rip Nantucket bound; Pollock Rip lightship bearing SW 1/4 W away; Sunken yacht Alva, marked by a gas buoy.

Cape Henlopen Light, W 1/2 S; Cape May Light, N NW 1/4 W; Sunken schooner Annie E Gaskill, marked by a whistling buoy 200 feet to SE, and a bell buoy 175 feet south of the wreck, each in 49 feet of water, and each painted red, with the word "Wreck" in white on two sides. Nov 14.

Pollock Rip Slue bell buoy, E NE, 100 yards; Sunken barge remains, just awash. One mile W by N from same buoy; Wrecked barge Storm King, 5 feet out of water. Nov 17.

Handkerchief Lightship, W SW 1/2 W, 3 miles; Wreck of barge, 5 feet out of water. Nov 17.

East Chop Light, West, about 8 miles: Sunken schooner, end of jibboom and main boom visible. Nov 19.

Recent Lighthouse Notices.

New York Bay.

Nov 26—The Lighthouse Board has given notice that on and after December 31, 1892, during thick and foggy weather, there will be sounded at Hook Beacon, Sandy Hook, entrance to New York Bay, an automatic siren, giving blasts of 3 seconds duration, separated by silent intervals of 17 seconds. On the same date the "Brown siren" now at the station will be discontinued.

NANTUCKET NEW SOUTH SHOAL LIGHTVESSEL.

Nov 12—The Lighthouse Board announces that Nantucket New South Shoal Lightvessel has been placed on her new station, lat. 40° 46' 30" N., lon. 69° 56' 30" W.

ALABAMA.

Nov 28—The Lighthouse Board has given notice that on or about Nov. 30, 1892 the range light shown from the roof of the keeper's dwelling at Sand Island Light-station will be discontinued.

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

JEUDI, 29 DECEMBRE 1892.

Haut du fleuve—BELLE OF THE COAST, 12 m
Greenville—T. P. LEATHERS, à 5 p m

VENDREDI, 30 DECEMBRE 1892.

Bas du fleuve—NEPTUNE, à 11 a m
Haut du fleuve—MABEL COMEAUX, à 12 m
Bayou Lafourche—ST-JOHN, à 5 p m
Bayou Lafourche—JOHN D. SCULLY, à 5 p m

BULLETIN MARITIME.

MERCREDI, 28 DECEMBRE 1892.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamship (am) New Orleans, Botts, New-York.
Steamship (ang) Marcos, Tate, Brême, via Newport News.
Steamship (am) Whitney, Staples, Key West, via Port Tampa et Punta Gorda.
Steamship (norv) Washington, Salvesen, Bocas del Toro.
Goelette (am) Adèle Thackara, Bowman, Providence, R.I.

ARRIVÉS

Steamship ang Viola, Murray, Baltimore.
Steamship (am) Morgan, Staples, Brazos Santiago, via Galveston.
Steamship (am) El Sol, Grant, New York.
Steamship am Niagara, Burley New York.

BATEAUX A VAPEUR.

Alvin, Carrick, Bas du Fleuve.
Whisper, Campbell, Waterloo.

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

Nom.	Destination	Mouillage
Astronomer	Liverpool	3e dist. 10
Amaryllis	Rotterdam	Southport
Architect	Liverpool	1er dist. 3e
Akabo	Brême	4e dist. 43
Augerton	Havre	rue 3e
Bellarena	Havre	rue 1re
Castle Eden		rue 3e
City of Dallas	Puerto Cortez	3e dist. 30
Dene		4e dist. 41
El Dorado	New York	Alger
El Mar	New York	Alger
Emiliano	Liverpool	3e dist. 28
European	Brême	1er dist. 21
Foxhall	Port Limon	1er dist.
Freshfield	Brême	4e dist. 47
Fort William	Havre	1er dist. 9
Gracia	Liverpool	Southport
Goldsworthy	En réparation	3e dist. 31
Hypathia	U K or Continent	Elevator
Harlaw	Bluefields	Alger
Hazel Branch	Brême	1er dist. 30
Ivan	U K or Continent	Westwego
Intuitive	Naples et Gênes	rue 3e
Iran	Havre	4e dist. 47
Jos. Oteri, Jr	Bocas del Toro	1er dist. 15
Knight of St George	Brême	4e dist. 45
Lizzie	U K or Continent	Southport
Monrovia	Havre et Anvers	4e dist. 46
Morven	Brême	1er dist. 2
New Orleans	New York	3e dist. 8
Porto Rico	Barcelone	Westwego
Polynesia	Hambourg	1er dist. 27
Professor Morse	Honduras	1er dist. 14
Peveril		4e dist. 44
Ravensdale	Vera Cruz et Progreso	1er dist. 14
Red Sea		4e dist. 44
Rover	Bremen	1er dist. 14
Stillwater	Brême	1er dist. 21
Saltwell	Brême	1er dist. 20
S Oteri		1er dist. 15
Tordenskjold	Bocas del Toro	Alger
Whitney	Havane	Alger
Wanderer	Puerto Cortez	3e dist. 30
Washington	Bocas del Toro	3e dist. 30
Wm G. Hewes	Bluefields	Alger
Yula	Bluefields	1er dist. 12
NAVIRES.		
Cora	New York	3e dist. 7
Roland	Rouen	rue 3e
BARQUES.		
Francesco	Marseille	Gretna
Etide	Lisbonne	rue 3e
GOELETTES.		
Adele Thackara	Providence	Gretna
Flora Woodhouse	Moules	3e dist. 21
James W Bush		1er dist. 12
Martha T Thomas		1er dist. 27
Santo Oteri	Boston	1er dist. 12
Thomas N Stone	Charleston	1er dist. 15

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans

NEW-YORK

Steamship El Sud, Higgins	parti 24 déc
Steamship Knickerbocker, Halsey	parti 24 déc
Steamship El Sol, Grant	parti 22 déc
Steamship Niagara, Burley	parti 21 déc
Steamship New Orleans, Botts	parti 17

BALTIMORE

Steamship Viola, Murray	parti 17 déc

PHILADELPHIE.

Goélette Anna E Kranz, Lombard	sept. 28 déc

LIVERPOOL.

Steamship Cuban, Coward	parti 17 déc
Steamship Vesta, Jones	parti 16 déc
Steamship Darien, Wroke	parti 16 déc
Steamship Navigator, Chandler	parti 15 déc
Steamship Australian, Japha	parti 10 déc
Steamship Astronomer, Wallace	parti 2 déc
Steamship Palias	parti 3 déc
Steamship Texan, King	parti 1er déc
Steamship Professor, Reynolds	parti 1er déc
Steamship Wm Cliff, Foot	parti 26 nov
Steamship West Indian, Lawson	parti 19 nov
Steamship Mexican, Sandry	parti 17 déc
Barque Glen Grant, England	partie 9 nov
Barque Oceana, Shand	partie 17 nov

ANDROS

Steamship Norse King, Johnson	parti 15 déc
Steamship Nigretia, Cawthorn	parti 15 déc
Barque Hans, Dahlberg	partie 16 oct

BREME.

Steamship Alsace, Foreman	parti 18 déc
Navire Sirius, Behring	parti 2 nov

ANVERS.

Steamship Paris, Grandillon	parti 30 nov
Steamship Havre, Laporte	parti 31 oct

TRIESTE.

Barque Vesuvio, Longobardo	partie 1er juin

HAVRE.

Steamship Havre, Laporte	parti 4 nov

BORDEAUX.

Steamship Paris, Grandillon	parti 8 déc

BARBADES

Steamship West Indian, Lawson	parti 5 déc

GLASGOW.

Steamship Annie Barrow Gibson	parti 1e. [illegible]

PAUILLAC.

Steamship Havre, Laporte	parti 8 nov

GENES.

Barque Concettina, Creenolo	partie 1er nov
Barque Unione, Galatola	partie 20 oct

BREMERHAVEN.

Navire Stephan, Kohlman	parti 3 déc

SWANSEA

Steamship Norse King, Johnson	parti 20 déc
Steamship Nigretia, Cawthorne	parti 19 déc

RIO DE JANEIRO

Steamship Delambre	parti 29 nov

HARTLEPOOL.

Steamship Gladys, Harrold	parti 8 déc

PALERMA

Steamship Clitumnus	parti 11 déc
Steamship Estella, Bruno	parti 1er déc
Steamship Bellington	parti 25 nov

SUNDERLAND.

Steamship Saxon	parti 22 déc

ALICANTE.

Barque Duneburg, Haslam	partie 14 nov

COLON.

Steamship Mexican, Sandrey	parti 9 déc

WATERFORD.

Barque Consiglio Galatola	partie 26 nov

GARSTON.

Barque Bay of Fundy, Fesler	partie 7 déc

GIRGINTI

Steamship Thomas Melville, Warwley	pa 10 déc

CHARTER
—OF THE—
LOUISIANA TROY LAUNDRY COMPANY, Limited.

UNITED STATES OF AMERICA, State of Louisiana, City of New Orleans

BE IT KNOWN, that on this Eight day of December, eighteen hundred and ninety two, before me, JAMES FAHEY a notary public in and for this city and the parish of Orleans, state of Louisiana aforesaid, duly commissioned and sworn and in the presence of the witnesses hereinafter named and undersigned, personally came and appeared, the several persons whose names are hereunto subscribed who severally declared, that availing themselves of the laws of this State in such cases made and provided, and of Act No 36 of the General Assembly of the State of Louisiana, approved Jun 29th, 1888, they do, by these present covenant, agree and bind themselves, as well as such other persons who may hereafter become associated with them, to form themselves into and constitute a corporation and body politic in law for the objects and purposes and under the agreements, conditions and stipulations following, to wit:

ARTICLE FIRST.

The name and style of this corporation shall be the "LOUISIANA TROY LAUNDRY COMPANY, LIMITED," under which a said it shall enjoy corporate existence and succession for ninety-nine years from the date hereof; to contract, sue and be sued; to purchase, sell, lease, hypothecate, mortgage and pledge property, real and personal; to borrow money, issue obligations and stock; to make and use a corporate seal, to name and appoint such managers, directors and officers, agents and employees as the interest of the corporation and the prosecution of its business, to do any act or make any contract competent to be made or done by corporations under the laws of this State.

ARTICLE SECOND.

The domicile of this corporation shall be in the city of New Orleans, State of Louisiana; all citation and other legal process shall be served on the President, and in case of his absence from the city or inability to act, on the Vice-President.

ARTICLE THIRD.

This corporation is established for the purpose of carrying on and conducting a general steam laundry business and to do and perform in connection therewith all and whatsoever that shall or may be requisite in the premises.

ARTICLE FOURTH.

The capital stock of this corporation is hereby fixed at Fifteen thousand Dollars, divided into One hundred and fifty shares of One hundred Dollars each, all of which have been fully paid, and the same shall only be transferable on the books of said Company upon the surrender of the outstanding certificates.

ARTICLE FIFTH.

The officers of this corporation shall consist of a President, a Vice-President and a Secretary-Treasurer who shall be elected by the stockholders on the second Monday of January of each year. The first annual election under this charter however shall take place on the second Monday of January 1894 up to which date the officers and Board of Directors herein named shall fulfill the duties of their respective offices. The said officers shall own not less than three shares of the capital stock of said corporation and be the Board of Directors of said corporation. The corporate powers of said corporation shall be vested in and exercised by the Board of Directors composed of the aforesaid officers. A majority of said members of said Board of Directors shall constitute a quorum for the transaction of business. All elections for the above mentioned officers who, by virtue of their election as such officers, are the directors of this corporation shall be by ballot and shall be held at the office of the company under the supervision of three commissioners to be appointed by the Board of Directors. Ten days prior notice shall be given of such election by publication in one of the daily newspapers of New Orleans, and the officers then elected shall serve and continue in office until their successors shall have been elected and inducted into office. At all meetings of stockholders each stockholder shall be entitled to cast in person or by proxy, one vote for each share of stock held by him and standing in his name on the books of said Company. At all elections a majority of votes cast shall elect or decide all questions before meetings. If at any time there should be a failure to elect officers as above provided, such a failure shall not dissolve said corporation, but the then existing officers shall continue in office, and as soon thereafter as possible an election shall be held, whereof ten days prior notice shall be given by publication in one of the daily newspapers in New Orleans, as aforesaid. Any vacancy occurring by death, resignation or other cause in the Board of Directors during their term of office, shall be filled by the remaining Directors.

ARTICLE SIXTH.

The first Board of Directors and Officers of this corporation shall be: Joseph Hernandez, President; Walter Hernandez, Vice President, and Charles Hernandez, Secretary Treasurer. All contracts, obligations and checks of this corporation must be signed by the President and the Secretary-Treasurer.

ARTICLE SEVENTH.

This act of incorporation may be changed, modified or altered or said corporation may be dissolved at a special meeting of the stockholders convened for that purpose, after thirty days prior notice by publication in one of the daily newspapers of New Orleans with the assent of three-fourths of the stock represented at such meeting. Any change or alteration as to the capital stock of said company shall require the assent of the majority in amount of the entire stock of the corporation then subscribed and paid for and in addition to the required thirty days notice a writing of any meeting called for that purpose and another notice shall be mailed to each stockholder as prescribed by law.

ARTICLE EIGHTH.

No stockholder shall ever be held liable or responsible for the contracts or faults of said corporation in any further sum than the unpaid balance if any, due by him on shares of stock owned by him, nor shall any mere informality in organization have the effect of rendering this charter null or of exposing a stockholder to any further liability than the unpaid balance due on his said stock.

ARTICLE NINTH.

Whenever this corporation shall be dissolved either by limitation or from any other cause, its affairs shall be liquidated under the supervision of three commissioners to be appointed from among the stockholders convened for that purpose after thirty days prior notice by publication in one of the daily newspapers of New Orleans, and with the assent of a majority of the capital stock, said commissioners to remain in office until the affairs of the corporation shall have been fully liquidated, and in case of the death of one or more of said commissioners, the survivor or survivors to select from among the stockholders a substitute or substitutes for such deceased commissioners.

Thus done and passed, in my office, the day month and year aforewritten, in presence of Henry Peter Labatut and James Joseph Boyce, competent witnesses, who sign these presents with said incorporators and me, notary, after reading hereof.

Original signed:
JOS. HERNANDEZ
and others
H. P. LABATUT,
JAS. J. BOYCE,
JAS. FAHEY, Not Pub.

I, the undersigned Recorder of Mortgages in and for the Parish of Orleans, State of Louisiana, do hereby certify that the foregoing act of incorporation of the "Louisiana Troy Laundry Company, Limited," was this day duly recorded in my office in book 488, folio 90.

New Orleans, La., december 16th, 1892.
Signed: JOS. MATT,
[Seal] R. M.

I certify the foregoing to be a true and correct copy of the original act of incorporation of the "Louisiana Troy Laundry Company Limited," on file and of record in my office, as of the Recorder of Mortgages thereto annexed and made part thereof.

As witness my hand and seal at New Orleans, La., this 23nd December A. D 1892.
JAS. FAHEY,
Not Pub.
No 162 Common street.
25 déc—5f en 30j

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme Kate Banerlin Veuve, etc., et de son mari, Henri F. Banerlin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 29,167—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivent la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Wm H. Banerlin, tuteur, et comme tel administrateur cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE,
26 déc—26 27—1 janv Greffier.